## Les CO-Psy victimes du changement climatique

Un des suppléments de l'*US* (*Université Syndicaliste*), le bulletin du SNES -FSU, en l'occurrence le n° 690 du 16 janvier 2010, fait « *le point sur l'orientation* ».

Ce « *point* » est un argument *pro domo* en faveur du fonctionnement actuel des **CO- Psy** et une critique acerbe du transfert d'une partie du travail d'orientation des élèves sur les enseignants.

Le SNCA e.i.L. Convergence rappelle ses mandats en matière d'orientation :

1/ mettre fin à l'orientation par le système des flux qui évoque des politiques démographiques péniblement totalitaires,

2/ établir des critères scolaires au lieu des critères non dits mais bien réels de l'orientation telle qu'elle se pratique aujourd'hui et qui sont de nature socio-ethno-culturelle.

## Cela signifie que:

1/ dans le Conseil de Classe, le Conseil des Professeurs doit reprendre toute sa place dans l'évaluation de chacun des élèves qu'il a en charge,

2/ le métier du CO-Psy est de donner des « conseils » et non de préformater des décisions,

3/ dans le Conseil de Classe, le CO-Psy a toute sa place de « conseiller » pour éclairer l'ensemble du Conseil de Classe.

Que la réforme de CHATEL accélère un mouvement entamé largement avant lui pour liquider un corps de métier de l'Education Nationale et le mettre en réseau par le biais de la régionalisation avec d'autres organismes en charge de « missions de services publics », ce n'est pas le SNCA e.i.L. Convergence qui en disconviendra. C'est aussi pourquoi, en matière de défense du « métier » dans l'Ecole de la République et du « service public », expression concrète de la devise républicaine, s'il a besoin de leçons, ce n'est pas auprès du SNES qu'il ira les demander.

Voilà une organisation syndicale qui, disons, depuis qu'elle est sortie de la FEN, et même auparavant (j'entends encore Monique VUAILLAT « s'excuser » auprès des congressistes réunis à DIJON, en 1989, d'avoir à les quitter pour répondre par téléphone interposé au « Ministre » - JOSPIN – qui avait des propositions à lui faire …), n'a pas cesser de co-gérer la dégringolade du service public d'Education et qui gueule toujours en constatant que la dégringolade se poursuit!

OUI, le SNES-FSU est responsable de l'actuelle liquidation des CO-Psy, parce qu'il n'a jamais su, ni surtout voulu, mettre en danger la place privilégiée de sa direction (nationale, académique, départementale, voire d'établissement) comme premier interlocuteur du pouvoir (et avec CHATEL, c'est la même chose) en ce qui concerne l'enseignement secondaire.

OUI, le SNES-FSU est responsable de la dégradation constante de l'Ecole Publique : iniquité du collège unique, invraisemblable liquidation des voies spécifiques de préparation au baccalauréat en privilégiant le bac S qui envoie ses détenteurs en fac de droit ou en BTS...

OUI, le SNES est co-signataire de la fin programmée de l'Education Nationale parce qu'il a collaboré des deux mains à la disparition de la laïcité dans les murs des établissements secondaires, en conséquence de quoi la violence y a établi ses quartiers.

Il se trouve qu'aujourd'hui le métier des Co-Psy est en jeu, enjeu qu'il est, parmi d'autres, de la radicalisation libérale de la RGPP. Mais il est d'abord la victime de son soidisant défenseur qui a favorisé sa déviance vers des soumissions statistiques, au lieu d'inciter à une réflexion du type « sens de l'Ecole, sens du métier » comme l'a menée, dès 2002, un an après sa création, le SNCA e.i.L. Convergence.

Défendre le métier défiguré des CO-Psy, le SNES s'en charge ... avec l'inéluctable succès que l'on sait quand on veut défendre l'ours polaire du réchauffement climatique qui fait monter les degrés Celsius à la vitesse grand V.

Défendre une autre procédure d'orientation qui fasse de chaque élève le cas particulier de son investigation, parce qu'il est LUI, et non parce que son père exerce telle profession et qu'il habite à telle adresse, alors, OUI, il faut compter avec le SNCA e.i.L. Convergence. Peu de risques que le SNES-FSU lui marche sur les pieds : nous ne sommes pas du même côté du cercle polaire !